



**CFA SAINT CHARLES
SCFORMATION**

**3 rue Général Giraud
71100 Chalon Sur Saône**

**06.95.64.81.42
scformation@saintcharles71.fr**

LIVRET D'ACCUEIL

**TITRE RNCP 38362
Management Commerciale et
opérationnel
BTS MCO**

Apprenti(e)

Nom :

Prénom :



CFA SAINT CHARLES SCFORMATION

3 rue Général Giraud
71100 Chalon Sur Saône

06.95.64.81.42
scformation@saintcharles71.fr

SOMMAIRE

1 – Présentation de la formation du titre RNCP 38362 MCO	Page 3
2 – Information sur l’obtention du titre RNCP 38362 MCO	Page 4
3 – Contacts	Page 5
4 - Formateurs	Page 5
5 – Organigramme	Page 6
6 – Planning Annuel	Page 7
7 – Service	Page
8-9	
8 – Charte de l’apprenti	Page
10-11	



CFA SAINT CHARLES SCFORMATION

3 rue Général Giraud
71100 Chalon Sur Saône

06.95.64.81.42
scformation@saintcharles71.fr

PRESENTATION DE LA FORMATION

Le BTS Management Commercial Opérationnel est une formation diplômante en 2 ans pour se spécialiser en management, commerce et ventes.

Ce BTS a pour objectif de former des professionnels en management et gestion d'équipes commerciales.

Il fournit aux futurs professionnels les compétences nécessaires pour accompagner l'ensemble des dispositifs commerciaux d'une entreprise, de l'élaboration d'une stratégie commerciale pour attirer des clients (les inciter à venir) à la mise en place d'une stratégie de fidélisation/rétention de ces derniers (les inciter à rester), tout en optimisant régulièrement le parcours client (le tunnel de vente/conversion).

Les titulaires du BAC général, technologique ou professionnel peuvent intégrer le BTS en 1ère année.

Ce BTS prépare au titre :

Certification professionnelle BTS Management commercial opérationnel enregistrée pour 5 ans au [RNCP38362](#) sur décision du directeur général de France Compétences en date du 11 décembre 2023, au niveau de qualification 5, avec le code NSF 310 et 312, sous l'intitulé BTS Management commercial opérationnel, avec effet jusqu'au 31 décembre 2028, délivrée par Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche l'organisme certificateur. Cette certification est constituée de 4 blocs de compétences. Cette certification professionnelle est inscrite sur la liste des certifications professionnelles RNCP 38362 sous le code diplôme 32031213.



CFA SAINT CHARLES SCFORMATION

3 rue Général Giraud
71100 Chalon Sur Saône

06.95.64.81.42
scformation@saintcharles71.fr

INFORMATION SUR L'OBTENTION DU TITRE

Le titre management commercial opérationnel est constitué d'un pôle professionnel et d'un pôle général :

Pôle professionnel

- Développement de la relation client et vente conseil
- Animation et dynamisation de l'offre commerciale
- Gestion Opérationnelle
- Management de l'équipe commerciale

Pôle général

- Culture générale et expression
- Langue vivante étrangère
- Culture économique, juridique et managériale

DEBOUCHES

- Conseiller en vente et de services
- Chargé de clientèle
- Chargé de relation client
- Manager commercial
- Responsable des ventes e-commerce
- Manager d'une unité commerciale de proximité
- Second (puis chef) de rayon
- Vendeur
- Téléconseiller ect.



CFA SAINT CHARLES SCFORMATION

3 rue Général Giraud
71100 Chalon Sur Saône

06.95.64.81.42
scformation@saintcharles71.fr

CONTACTS

DIRECTION - PEDAGOGIE	
Murielle LUCAS Adjointe de Direction Responsable Pédagogie	06.95.64.81.42 m.lucas@saintcharles71.fr ou scformation@saintcharles71.fr
FINANCIER	
Sonia PROVOST Attachée de Gestion	03.85.45.83.35 Sonia.provost@saintcharles71.fr
ADMINISTRATIF	
Anne-Laure JOLIVOT Secrétaire de Direction	03.85.45.80.70 (matin) 03.85.45.83.35 (après-midi) Al.jolivot@saintcharles71.fr
COMMUNICATION	
Mélina CESSOT Alternante chargée de relations	06.95.64.81.42 m.cessot@saintcharles71.fr

LISTE DES FORMATEURS

FORMATEURS ET MATIERES	
FORMATEURS	MATIERES
MR GAILLARD	GESTION / ECONOMIE - DROIT
MME SANGIORGIO	ANGLAIS
MR AIRES	CULTURE GENERALE
MME GUEVEL	ANIMATION ET DYNAMISATION DE L'ESPACE COMMERCIAL
MR SAME	MANAGEMENT / DEVELOPPEMENT DE LA RELATION CLIENT

CFA SAINT CHARLES – SC FORMATION
Ensemble Saint Charles Borromée
3 Rue Générale Giraud – 71100 CHALON SUR SAONE
SIRET : 529.514.028.000.16

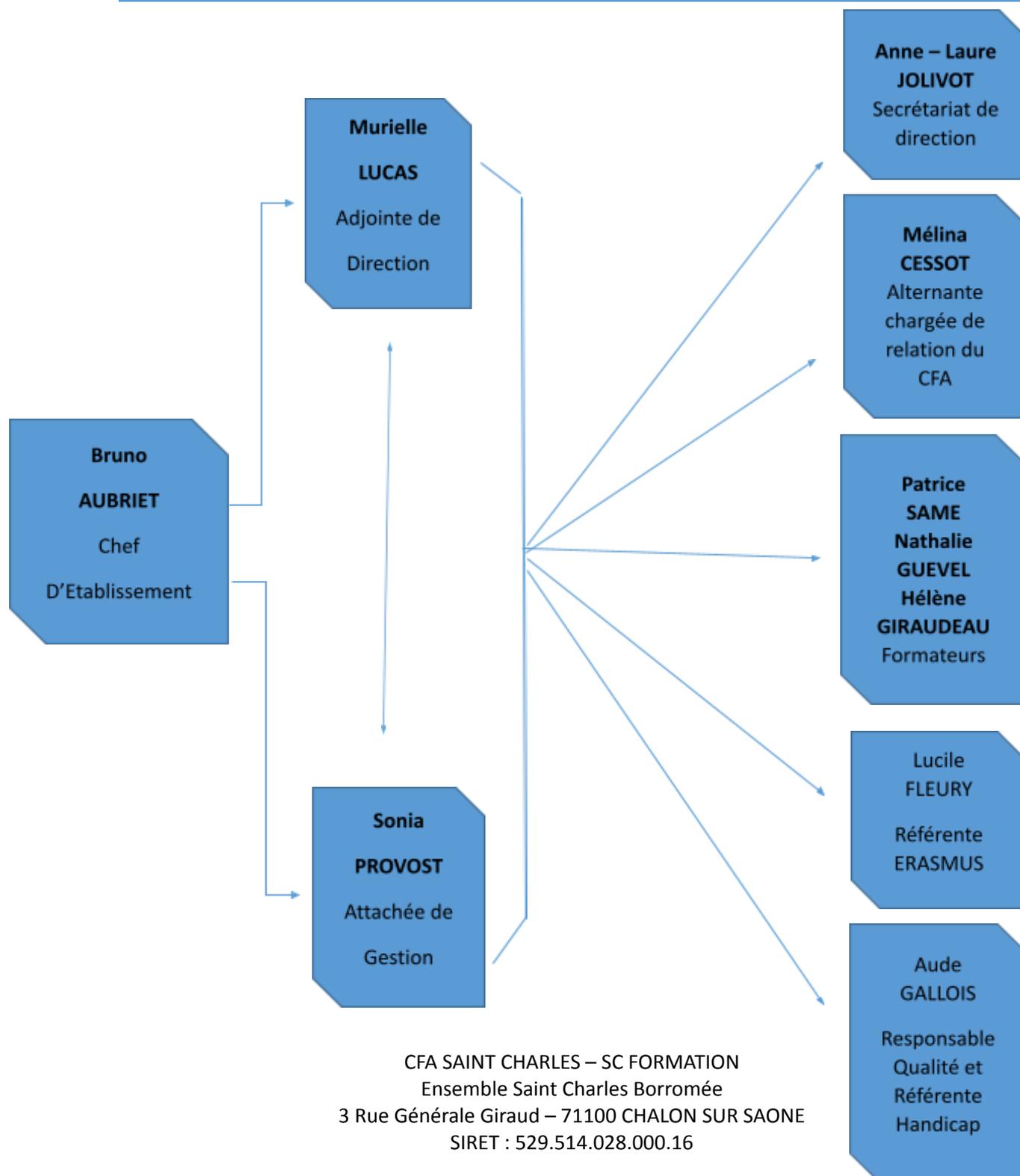


CFA SAINT CHARLES SCFORMATION

3 rue Général Giraud
71100 Chalon Sur Saône

06.95.64.81.42
scformation@saintcharles71.fr

ORGANIGRAMME





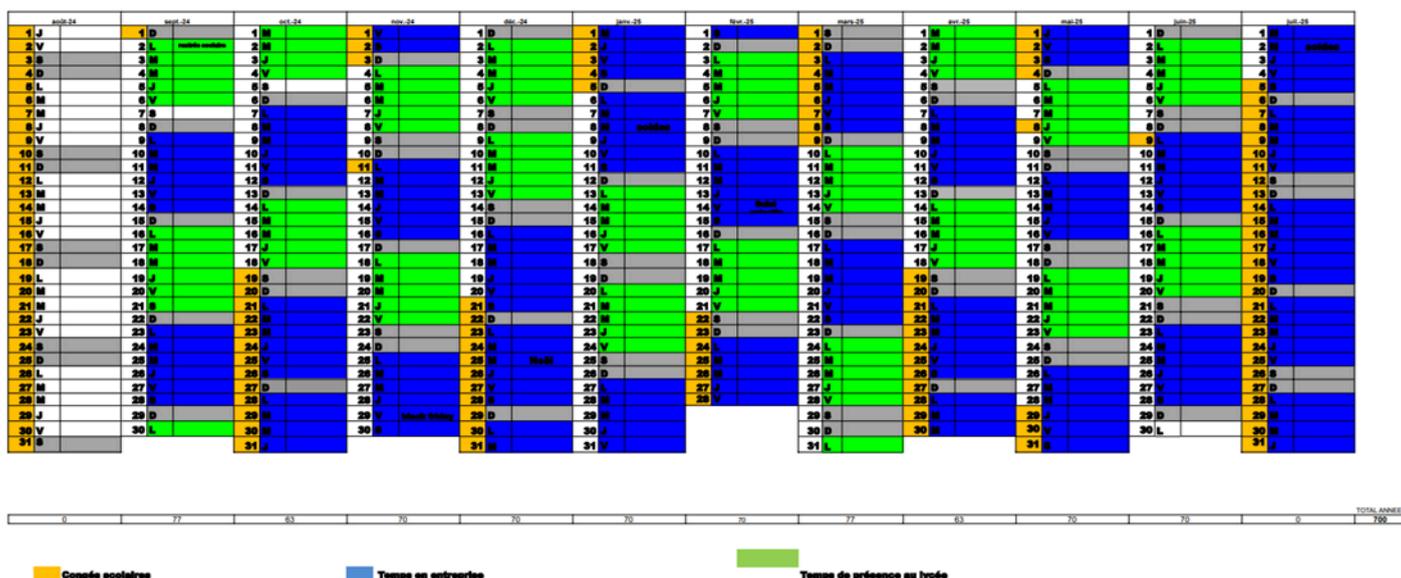
CFA SAINT CHARLES SCFORMATION

3 rue Général Giraud
71100 Chalon Sur Saône

06.95.64.81.42
scformation@saintcharles71.fr

PLANNING ANNUEL

PLANNING BTS MCO 1 ANNEE SCOLAIRE 2024-2025 (sous réserve de modifications)



SERVICES

- Restauration

Les apprentis ont la possibilité de déjeuner au self (tarifs disponibles sur le site).

- Hébergement

L'internat de l'Ensemble Saint Charles est accessible aux apprentis au tarif de 250€ par mois. Ce tarif comprend le logement et les repas.

Le foyer des jeunes travailleurs de Chalon Sur Saône peut également accueillir les élèves (tarifs disponibles sur le site)



CFA SAINT CHARLES SCFORMATION

3 rue Général Giraud
71100 Chalon Sur Saône

06.95.64.81.42
scformation@saintcharles71.fr

- Centre de documentation et d'information

Les apprentis bénéficient de tous les services proposés par le CDI : emprunt d'ouvrages et de revues, accès aux ordinateurs et à internet.

- Salle de détente

Une cafeteria est accessible aux apprentis.

- Règlement intérieur

Situé dans l'enceinte des établissements scolaires, les apprentis sont soumis au règlement intérieur du site sur lequel a lieu leur formation (voir la charte).

- Représentants des élèves

Chaque promotion est représentée par 2 délégués. Ce, quel que soit l'effectif. Les titulaires représentent leur promotion et siègent aux différentes instances.

- Réseaux sociaux et communication téléphonique

Toute activité effectuée dans le cadre de la formation ne peut faire l'objet de publication sur les réseaux sociaux sans accord écrit du directeur du CFA.



CFA SAINT CHARLES SCFORMATION

3 rue Général Giraud
71100 Chalon Sur Saône

06.95.64.81.42
scformation@saintcharles71.fr

De plus, l'utilisation des téléphones portables est interdite durant le temps d'enseignement et d'évaluation.

- Locaux et matériels

Des salles de cours aménagées sont mises à la disposition du CFA par l'Ensemble Saint Charles.

Elles sont équipées de :

- Vidéo projecteur
- Tableau blanc
- Tables
- Chaises



CFA SAINT CHARLES SCFORMATION

3 rue Général Giraud
71100 Chalon Sur Saône

06.95.64.81.42
scformation@saintcharles71.fr

CHARTE



CFA SAINT CHARLES SCFORMATION

3 rue Général Giraud
71100 Chalon Sur Saône

06.95.64.81.42
scformation@saintcharles71.fr

CHARTE DE L'APPRENTI EN BTS

Vous entrez en section de technicien supérieur au lycée Saint Charles avec le statut d'apprenti vous assurant une certaine autonomie, dans la limite des mesures énoncées dans le présent document.
Ce statut vous donne des droits mais aussi des devoirs résumés dans cette charte et reste valable tout au long de votre formation.

En tant qu'apprenti(e) vous avez le droit :

- D'être informé(e) sur les programmes et déroulement des 2 années de formation,
- De bénéficier des cours pour préparer l'examen dans les meilleures conditions,
- D'être évalué (e) pour connaître votre niveau par rapport à l'examen (L'organisation de ces différentes activités s'appuie sur une progression pédagogique présentée en début de formation et sur un emploi du temps hebdomadaire.)
- De bénéficier si besoin d'un accompagnement par l'un des membres de l'équipe de la communauté,
- D'être informé(e) des aides proposées par la région (permis, matériel informatique....)
- De bénéficier d'un carte d'étudiant,
- De proposer, individuellement ou collectivement, toute amélioration jugée opportune concernant les conditions de travail et de vie au lycée.

Mais en tant qu'apprenti, vous avez aussi le devoir :

- D'agir en membre responsable de la communauté du lycée Saint Charles en adoptant une attitude respectueuse envers le personnel, les autres étudiants et élèves de l'établissement
- De respecter les règles d'assiduité et les délais fixés pour la remise des travaux demandés par l'équipe pédagogique,
- De ne pas avoir recours au plagiat, à la fraude, à l'IA ou à toute méthode destinée à contourner le travail demandé,
- De respecter les lieux de travail et le matériel mis à votre disposition,
- De signer chaque jour la feuille de présence.

1. ASSIDUITÉ

La ponctualité et l'assiduité font partie des comportements professionnels attendus des apprentis

La présence à l'ensemble des cours est **obligatoire** y compris les heures d'autonomie, Toute absence ou retard doit être immédiatement signalé(e) au bureau de la Vie Scolaire, et à la responsable de l'apprentissage par mail qui en informera votre employeur. A votre retour vous devez présenter une pièce justificative.



CFA SAINT CHARLES SCFORMATION

3 rue Général Giraud
71100 Chalon Sur Saône

06.95.64.81.42
scformation@saintcharles71.fr

La coordinatrice se réserve la possibilité de vous convoquer pour un entretien en vue d'éventuelles mesures (rappel au règlement, renvoi temporaire) ou de communiquer les absences ou retards injustifiés à vos employeurs.

Toute absence prévue devra auparavant être validée par un mail de votre employeur donnant son accord.

2. ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont définies par les équipes pédagogiques en début de chaque année dans le respect des exigences des référentiels et du principe de la liberté pédagogique de chaque enseignant. Les évaluations vous donnent l'occasion de mobiliser toutes vos compétences sur une durée limitée et **votre présence est obligatoire.**

Les conseils de classe sont semestriels.

3. TENUE VESTIMENTAIRE

La tenue vestimentaire reflète votre image professionnelle. Il conviendra donc de porter une tenue adéquate en cours (c'est-à-dire toute tenue trop décontractée et donc inadaptée à la professionnalisation du BTS).

De façon générale, seront à bannir :

- Les tenues et allures trop excentriques (les cheveux colorés hors couleur naturelle).
- Les couvre-chef en tous genres (bandanas, bandeaux, casquettes...) sont proscrits. Les jeunes filles doivent impérativement ôter leur voile avant d'entrer dans l'enceinte du lycée. Elles ne peuvent le remettre lors des sorties organisées sur le temps scolaire.
- Les survêtements, les pantalons déchirés (jeans et autres), le short avec ou sans collant, les bermudas colorés de plage, les crop-top ainsi que les cargos sont interdits
- Le bermuda habillé est toléré l'été.
- Les vêtements à caractères religieux ou traditionnels sont interdits.
- Les sacoches en bandoulières ne sont pas autorisées.
- La tenue vestimentaire correcte est appréciée par le personnel d'encadrement.

En cas de non-respect, l'élève devra se changer.

4. OUTIL NUMÉRIQUE

L'outil numérique (PC, téléphone ou tablette) en cours est **exclusivement réservé à l'usage pédagogique.**

Cette présente charte est portée à votre connaissance et en la signant vous vous engagez à la respecter.

Je reconnais avoir pris connaissance des dispositions de la présente charte et je m'engage à la respecter.

Nom :

Prénom :

Date :

Signature :